



Délibération
N° 2021-067

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : ACQUISITION D'UN PANNEAU D'INFORMATION NUMERIQUE : DEMANDES DE
SUBVENTIONS

Date de la convocation : 01/12/2021

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2021

L'an DEUX MILLE VINGT et UN et le six décembre à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, Mme NATALI Emmanuelle, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles, Mme MINICUCCI Audrey.

Absents :

M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre.

Mme FORNESI Marie-Dominique a donné pouvoir à Mme MANDRICHI Marie-Paule,
M. SCANIGLIA Didier a donné pouvoir à Mme SIGURANI Marielle,
M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel,
M. COVILLI Pierre-Antoine, a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23

En exercice : 23

Présents : 16

Absents : 3

Représentés : 4

Mme NATALI Emmanuelle a été nommée secrétaire.

Le Maire informe l'Assemblée Communale que l'installation d'un panneau d'information numérique est un outil de communication supplémentaire permettant à la fois de diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la Commune, des événements ou des fêtes communales, ou encore des consignes urgentes comme des alertes trafic ou météo.

Outre ces objectifs, cet outil de signalisation pourrait également faciliter le cheminement des visiteurs dans la commune, et ainsi leur faciliter l'accès à l'offre touristique et patrimoniale sur les hôtels/restaurants, sites et monuments. L'information sera diffusée en langage bilingue. Ce panneau d'une superficie de 2,4 m² sera positionné au niveau du croisement de Palagaccio. Il sera piloté depuis la Mairie grâce à un logiciel spécifique. Son écran permettra l'insertion de textes, d'images et de vidéos dynamiques portant sur du contenu actualisé simultanément avec nos réseaux sociaux, et du contenu valorisant notre commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20211206-1262021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2021



Le coût de l'opération s'élève à 47 000,00 € HT. Il se décompose ainsi :

OPERATION: Aménagement d'un panneau d'information numérique	MONTANT HT	MONTANT TTC
Coût du panneau	33 089,00 €	39 706,80 €
Génie civil - tranchées - réseaux - aléas	13 821,00 €	16 585,20 €
Total	47 000,00 €	56 292,00 €

Pour assurer le financement de l'opération, le Maire propose à l'Assemblée Communale de solliciter une aide de 40% auprès de la Collectivité de Corse au titre de la signalétique bilingue, et une aide de 40% auprès de l'Agence du Tourisme de la Corse au titre de l'innovation touristique (stratégie numérique).

La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 20	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

- Approuve l'acquisition d'un panneau d'information numérique,
- Fixe ainsi le plan de financement :

OPÉRATION : Acquisition d'un panneau d'information numérique	MONTANT HT	TAUX
part Collectivité de Corse – signalétique bilingue	18 800,00 €	40%
part Agence du Tourisme de la Corse – mesure 4.3- innovation touristique-stratégie numérique	18 800,00 €	40%
part Commune - autofinancement	9 400,00 €	20%
Total	47 000,00 €	100%



- Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse et de l'Agence du Tourisme de la Corse pour obtenir un taux d'aide de 80 %,
- Autorise le Maire à effectuer et à signer les demandes de subventions correspondantes,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 de la Commune. Opération 1809

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

